

Quelles pistes pour agir ?

- Quelles pistes pour agir ? -

Date de mise en ligne : lundi 18 février 2013

Copyright © Réseau National de Lutte Contre les Discriminations à l'Ecole -

Tous droits réservés

Les constats sur la discrimination et la manière dont elle produit les inégalités à l'école semblent dessiner un tableau plutôt noir de l'institution scolaire, mais le pessimisme se développe d'autant plus que les professionnels sont en tension du fait des contradictions entre les valeurs affichées de l'Ecole, les injonctions hiérarchiques et le travail réel qu'ils accomplissent chaque jour, sans avoir le sentiment de pouvoir faire évoluer cette situation.

Prendre en compte la discrimination, en se questionnant collectivement sur les pratiques susceptibles d'être discriminatoires, c'est donc retrouver du pouvoir d'agir et du sens à sa pratique professionnelle.

Chaque niveau de l'institution scolaire peut mettre en oeuvre cette réflexion collective en acceptant de *passer du principe d' « égalité des chances » affichée à la réflexion sur les conditions qui permettraient une égalité réelle dans le système scolaire, d'accepter de passer d'une logique des publics, à qui l'on renvoie les causes et la responsabilité des échecs, à une logique des institutions qui se questionnent sur ce qui dans leur fonctionnement construit les catégories d'élèves et les inégalités entre elles.*

Tous les vecteurs possibles de la discrimination à l'école évoqués sur ce site peuvent devenir des pistes de travail pour faire évoluer les pratiques, à condition de les aborder avec le regard de la lutte contre les discriminations, ce qui nécessite une sensibilisation large de tous les personnels, à tous les niveaux de l'institution scolaire.

Cela suppose pour les pilotes de faire des choix, de se fixer des priorités pour pouvoir consacrer le temps et les moyens (d'organisation, de formation, d'accompagnement) nécessaires à l'évolution des pratiques professionnelles.

Mais l'évolution des pratiques professionnelles ne peut pas se faire par prescription. *La réflexion et la remise en question ne peuvent se faire sans confiance et reconnaissance du travail des agents de l'école.* Cela suppose donc de créer des espaces collectifs où peuvent s'ouvrir les échanges sur l'activité réelle de ces agents.

Il s'agit donc de remettre au coeur des objectifs de réflexion et de formation de l'institution les pratiques ordinaires de l'école, prescrites ou traditionnelles, et non plus seulement la connaissance des publics, les actions de remédiation ou d'acculturation des élèves ; ce n'est plus réfléchir à ce qui manquerait aux élèves ou à leurs familles, mais réfléchir à ce qui permettrait que l'Ecole devienne accessible, sans restreindre ses ambitions en termes de construction de savoirs et de compétences.

[\[revenir à la partie précédente\]](#)